

Troisième Session, Vingtième Parlement, 11 George VI, 1947.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 455.

Loi prolongeant le mandat d'un commissaire des Transports.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 15 JUILLET 1947.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE